

# L'Informo



## JUIN 2011

Mot du maire	2
Service d'incendie	3
Message prévention	4
Collecte vidanges	5
Horaire été	5
Jardinières	5
Appel d'offres	6
Complexe	7
Démén. bureaux	7
Journal le Soleil	7
Permis — urbanisme	8
125 <sup>e</sup>	9
Parade	10
Pièce de théâtre	10
Tennis	11
Soccer	11
Jardins célestes	12
Emploi—Éco Site	12
Biblio, lumières 125 <sup>e</sup>	13
Prix journalisme	14
Journée des Arts	14
Fabrique	15
Au coeur... souvenance	16-22
Invitation Leblond	22
SSJB	23
Permaculture	24-27
Club Richelieu	28-29
Rubrique	30
Calendrier	31

St-Cyprien  
125 ans  
Ça se fête

## Bonne fête papa!

COMMANDITÉ PAR :  
CLUB RICHELIEU DE SAINT-CYPRIEN

Bureau municipal (418) 963-2730  
Service des loisirs (418) 963-3035  
Télécopieur (418) 963-3490  
Courriel : [reception@saintcyprien.ca](mailto:reception@saintcyprien.ca)

Cyprianaïses,  
Cyprianaïses,

Voilà l'été qui est à nos portes. Enfin, un peu de chaleur!

Quel spectacle désolant qui nous est présenté en boucle pour les inondations que les habitants de la Montérégie vivent. Cela nous rappelle la force de la nature quand elle reprend ses « droits » sur les plaines inondables.

Bravo à la famille Dubé, soient Jessica, Dany, Stéphanie et Pierre-Luc pour avoir relevé si brillamment leur défi! Ce fut tout un moment de vérité.

De plus en plus d'incidents prennent place dans notre communauté. Des étudiants en techniques policières ont préparé un rapport durant leur formation sur la façon dont les conducteurs se comportent. Les résultats sont hallucinants : des pointes de vitesse de 137, 122, 117 km/h dans la zone urbaine de 50 km/h. Également, des dépassements illégaux à 107 km/h en zone de 50 km/h sur des lignes doubles. Cela s'ajoute aux « shows de boucane », des bruits incessants en fin de soirée, la nuit. Nous nous questionnons si nous ne devrions pas installer des panneaux d'arrêt sur la 293 afin d'assurer la sécurité de nos citoyens et des tout petits. Faute de dénonciation et de la conduite dangereuse de certains, nous devons procéder. À vous de nous aider à préserver la sécurité en appelant à la Sûreté du Québec au 418-862-9191, en identifiant la voiture, l'immatriculation et le conducteur. N'attendons pas un geste irréparable pour intervenir. Soyons RESPONSABLES.

Uniquement d'excellents commentaires pour la pièce de théâtre *Complètement con*. J'ai hâte à la semaine intensive. Bravo aux actrices et aux acteurs ainsi qu'au personnel de soutien!

Bonne fête des pères!

**Michel Lagacé**, maire

*Croire en demain pour qu'aujourd'hui soit meilleur.  
Cultivons l'appartenance au territoire si nous voulons y récolter la fierté.*

## Service d'incendie

### Prévention



Venmar Ventilation inc. annonce qu'elle élargit son Programme d'Amélioration de la Sécurité visant certains de ses échangeurs d'air avec ou sans récupération de chaleur. Comme vous le savez peut-être déjà, certains de nos échangeurs d'air peuvent présenter un risque potentiel d'incendie.

Le programme concerne certains appareils de marque Venmar, Venmar AVS, Flair, vanEE, Sears, Guardian by Broan, NuTone, Conformax, Payne, Day & Night, Carrier, Bryant, Heil, York, Rheem, Ruud, Protech, Hush, IVL et Weatherking vendus en Amérique du Nord.

Pendant que Venmar poursuit ces programmes auprès des consommateurs, nous demandons à la population possédant ce type d'appareil de bien vouloir :

- Arrêter le fonctionnement de l'appareil.
- Communiquer avec Venmar de l'une des 3 façons suivantes :
  - En visitant leur site Internet à [www.venmar.ca](http://www.venmar.ca)
  - Par téléphone au : 1-866-441-4645
  - Par la poste à : Programme d'Amélioration de la Sécurité  
550, boulevard Lemire  
Drummondville (Québec) J2C 7W9

Nous espérons que ces information additionnelles nous aideront à retrouver un plus grand nombre d'appareils concernés. Si vous avez besoin de plus d'information, pour tout commentaire ou question, n'hésitez pas à contacter Mme Marie-Soleil Anger au 1-800-567-3855, poste 3558.

L'équipe de Venmar vous remercie à l'avance pour votre précieuse collaboration et votre appui pour assurer la sécurité de la population.

**Programme d'Amélioration de la Sécurité**  
**Venmar Ventilation inc.**

Nous vous rappelons que seuls les foyers extérieurs sont permis pour faire des feux.

Voici des exemples de types de foyers extérieurs autorisés ou non :



Votre chef pompier

***Christian Ouellet***

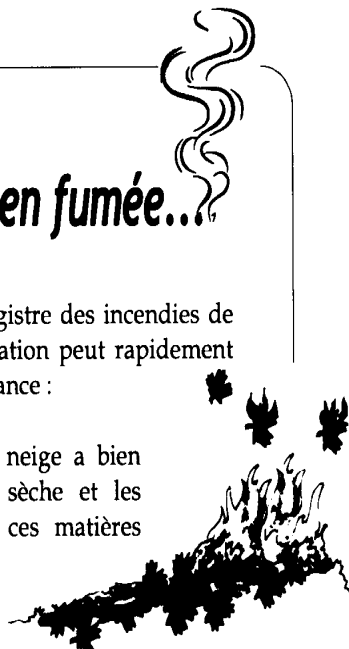


## MESSAGE DE PRÉVENTION

### *Au printemps, la vigilance ne doit pas s'envoler en fumée...?*

Nous ne pouvons prédire ce que le printemps nous réserve dans le registre des incendies de forêt. Cependant, nous savons qu'avec un peu de beau temps, la situation peut rapidement devenir critique. Voici quelques certitudes qui devraient inciter à la vigilance :

- ***Au printemps, les risques se situent en surface.*** Même si la neige a bien humidifié les profondeurs du sol, les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent allègrement propager le feu. De surcroît, ces matières s'assèchent très rapidement, puisqu'elles retiennent peu l'humidité.
- ***Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci.*** En effet, bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences.
- ***Les conditions printanières, qui rendent la forêt particulièrement vulnérable, perdurent jusqu'à ce que la nouvelle végétation soit abondante et retienne l'humidité.***
- ***Au printemps, les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine,*** puisque la foudre est peu fréquente. Les divers brûlages des résidents provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai.



La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite donc tous les citoyens à faire preuve de vigilance, lors de leurs activités printanières. Avant d'allumer, contactez votre municipalité!



Janvier 2011

**Un message de votre service d'incendie  
en collaboration avec la SOPFEU**

## RAPPEL SUR LA COLLECTE DES VIDANGES

Tel qu'indiqué sur votre calendrier des collectes 2011, prenez note que pour la période estivale, plus précisément du mardi 5 juillet au mardi 6 septembre inclusivement, nous procéderons exceptionnellement à la collecte des vidanges à toutes les semaines, et ce, dans toute la municipalité. L'horaire normal reprendra à compter du 13 septembre 2010.

Merci de votre collaboration.

## HORAIRE D'ÉTÉ DU BUREAU MUNICIPAL

Prenez note qu'au cours de l'été, plus précisément du **lundi 27 juin 2011 au vendredi 9 septembre 2011**, le bureau de la municipalité sera ouvert à la population, aux jours et heures suivants :

Lundi	De 8 h 30 à 12 h 00	De 13 h 00 à 15 h 00
Mardi	De 8 h 30 à 12 h 00	De 13 h 00 à 15 h 00
Mercredi	De 8 h 30 à 12 h 00	De 13 h 00 à 15 h 00
Jeudi	De 8 h 30 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi	De 8 h 30 à 12 h 00	FERMÉ

**Bon été!**

## Jardinières



Une fois de plus, la municipalité de Saint-Cyprien désire agrémenter ses rues de magnifiques jardinières. Ces dernières sont actuellement en confection et seront installées au cours du mois de juin.

Comme par le passé, la participation des commerces, des entreprises ainsi que des organismes du milieu à titre de partenaires et commanditaires serait grandement appréciée. Pour un montant de 35,00 \$, vous permettez l'achat d'un arrangement floral et en retour, nous installons une plaque représentative de votre entreprise. De plus, tous les noms des commanditaires seront divulgués dans notre journal l'Informo.

Il est encore temps de profiter de cette offre en nous contactant au (418) 963-2730.



Municipalité de Saint-Cyprien  
101B, rue Collin  
Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0  
Tél : 418-963-2730 Fax : 418-963-3490  
Courriel : reception@saintcyprien.ca

## APPEL D'OFFRES PUBLIC EXPLOITATION DU CASSE-CROÛTE DU COMPLEXE LOUIS-SANTERRE

La municipalité de Saint-Cyprien demande des soumissions pour l'exploitation du casse-croûte du Complexe-Louis Santerre.

Les soumissions devront nous parvenir au plus tard le **jeudi 30 juin 2011, à 15 h**, date et heure auxquelles elles seront immédiatement ouvertes à la salle du conseil située dans l'édifice municipal du 101-B, rue Collin. Elles devront être adressées par poste recommandée ou remises de main à main au bureau à la directrice générale et secrétaire trésorière à l'adresse suivante : **Municipalité de Saint-Cyprien, 101-B, rue Collin, C.P. 9, Saint-Cyprien (Québec), G0L 2P0, à l'attention de Mme Sanny Beaulieu, directrice générale et secrétaire trésorière**. Les enveloppes devront porter la mention « Soumission pour appel d'offres – Exploitation du casse-croûte du Complexe Louis Santerre ». Les offres qui ne répondront pas à ces exigences ne seront pas considérées.

Il appartient aux soumissionnaires de s'assurer auprès de la directrice générale et secrétaire trésorière que l'enveloppe contenant sa soumission a bel et bien été reçue par cette dernière avant la date et l'heure prévue, et ce, quel que soit le mode de transmission utilisé par le soumissionnaire.

On peut obtenir une copie du devis d'appel d'offres en s'adressant pendant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, au bureau de la directrice générale et secrétaire trésorière, situé au 101-B, rue Collin, Saint-Cyprien (Québec), G0L 2P0, téléphone : 418-963-2730.

De plus, la Municipalité de Saint-Cyprien ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final ni aucune autre des soumissions présentées.

Sanny Beaulieu

Directrice générale et secrétaire trésorière

**Saint-Cyprien, le 20 mai 2011**

### **Travaux cour extérieure - Complexe Louis Santerre**

Au cours du mois de juin, des travaux auront lieu au Complexe Louis Santerre (cour extérieure). Ceux-ci pourraient engendrer de la poussière dans cette zone.

Nous sommes désolés des inconvénients que pourraient causer cette situation.

La direction

### **Déménagement des bureaux municipaux**

Dans la semaine du 29 mai au 4 juin, nous serons en période de déménagement pour prendre possession de nos locaux tout récemment rénovés.

Ceux-ci seront situés au 101-B, rue Collin (Complexe Louis Santerre).

Il nous fera plaisir de vous recevoir dans les nouveaux locaux.

La direction

---

### **La municipalité de Saint-Cyprien dévoilée dans le journal le Soleil...**

Un cahier spécial sur la MRC de Rivière-du-Loup paraîtra dans le journal le Soleil. Celui-ci sera distribué le 15 juin dans les Publi Sac.

Jetez-y un coup d'oeil!

---

## **VOUS CREUSEZ UN PUIITS, IL FAUT UN PERMIS!**

Toutes les dispositions applicables comprises à l'intérieur du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* sont entrées en vigueur le 15 juin 2003. Ce nouveau règlement encadre la construction de tous types de puits et oblige toute personne d'obtenir un permis auprès de la municipalité avant l'exécution de ce type de travaux.

### **PROCÉDURE POUR LA RÉFECTION OU LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT SUR LE BORD D'UN LAC OU D'UN COURS D'EAU**

Si vous voulez refaire ou construire un mur de soutènement sur le bord d'un cours d'eau, dans plusieurs cas vous devrez, en plus d'obtenir un certificat d'autorisation auprès de la municipalité, compléter une demande d'autorisation auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Vous devrez prévoir un délai d'environ 2 mois avant d'obtenir toutes les autorisations.

La construction d'un mur de soutènement sur le bord d'un cours d'eau est la dernière alternative pour stabiliser une rive. Cette méthode favorise la végétation naturelle.

### **AMENDES DE 500 \$ POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION SANS PERMIS**

Saviez-vous que toute personne qui contrevient au Règlement d'urbanisme ou omet de se procurer les permis nécessaires commet une infraction et encoure une amende minimale de 500 \$ par jour par infraction commise? En plus de ces amendes, il se peut que les travaux que vous avez effectués ne soient pas conformes et que vous deviez démolir.

#### **Vous avez besoin d'un permis ou d'un certificat d'autorisation pour les travaux suivants :**

Construire ou agrandir un bâtiment  
Déplacer ou démolir un bâtiment  
Construire une serre  
Construire un « gazébo »  
Installer une piscine permanente ou gonflable  
L'ouverture ou la fermeture d'un commerce  
Changer des portes, des fenêtres  
Refaire la toiture ou le revêtement extérieur  
Refaire une galerie ou un patio  
Rénover l'intérieur d'une maison ou de tout bâtiment  
L'installation ou la modification de toute enseigne  
Construire, réparer ou refaire un mur de soutènement sur le bord d'un cours d'eau  
Tous travaux effectués aux abords d'un cours d'eau  
**Installer une roulotte**  
Tous travaux de construction ou de modification d'une installation septique

Il existe des règlements concernant :

L'aménagement d'une aire de stationnement  
La construction d'une clôture, d'un mur ou d'une haie  
L'entretien des terrains  
La plantation ou l'abattage des arbres  
Les ventes de garage

Pour tout renseignement ou demande de permis, veuillez contacter M. Bruno Beaulieu les mardis matin et jeudis après-midi au (418) 963-2730.

Quelques petits mots du sous-comité décoration du 125<sup>e</sup>...

## Saint-Cyprien commence a prendre un air de fête...

C'est extraordinaire de voir tous les cypriennes et cypriens participer aux fêtes du 125<sup>e</sup> en s'impliquant en tant que bénévoles, participants aux activités ainsi qu'en décorant leurs résidences et commerces. Très sincèrement, merci de répondre en grand nombre et d'illuminer votre maison aux couleurs vieillottes du 125<sup>e</sup>. Cela est une belle paye pour les bénévoles qui travaillent avec acharnement aux fêtes. Ceux qui n'auraient pas encore reçu leurs lumières, vous pouvez téléphoner à Josée Roy au 418-963-2196.



De plus, un merci particulier à Suzanne Bastille qui a confectionné nos jolis fanions que vous verrez, sous peu, accroché dans le village. Un merci aussi à celles qui ont décoré le sous-sol de l'église ainsi qu'aux gens qui ont distribué les lumières ambres. Notre couple hôte, Anicet et Rosella Lagacé, est toujours disponible à aider et cela est très apprécié de notre comité. Le rêve d'Anicet Lagacé est de faire revivre le sous-sol de l'église et nous pouvons déjà dire que c'est une réussite.

Enfin, merci à vous tous! On sent un grand intérêt pour cette belle fête qui sera sans aucun doute à notre image, simple, rassembleuse et surtout célébrée entourée de nos proches et de nos invités.



### Nous sommes à la recherche de bouteilles de vin vides et de bouchons de liège pour faire de la décoration



Si vous en avez à offrir, veuillez contacter Andrée Roy au 418-963-2434 ou au 418-854-3653 ou  
Josée Roy au 418-963-2196



## Vin et calendriers

Vous voulez vous procurer une bouteille de vin ou un calendrier du 125<sup>e</sup>?  
Contactez Noémie Sauvageau au 418-963-3035 ou Josée Roy au 418-963-2196.



## Parade du 125<sup>e</sup>...

Vous êtes intéressé à participer à la parade du 125<sup>e</sup>?

Le comité de la parade a besoin de vous. Nous sommes à la recherche de figurants afin d'incarner différents personnages de l'histoire cyprianaise.

Avis à tous ceux qui font un char pour la parade du 125<sup>e</sup> : il est important que vous contactiez Lorraine Boucher au 418-963-3292 afin que le comité prenne en considération votre char dans le déroulement de la parade. Si vous désirez en faire un et qu'il vous manque certains renseignements, il nous fera plaisir de vous aider.



Merci!



# Terrain de tennis

Tarif Carte de membre  
(1<sup>er</sup> juin 2011 au 30 mai 2012)

12 à 17 ans: 10.00 \$  
18 ans et +: 40.00 \$  
Couple: 70.00 \$  
Famille: 100.00 \$

En achetant la carte de membre, la clé des terrains de tennis vous est prêtée pour l'été.



Location périodique  
(location d'une soirée)

Pour tous: 5.00 \$

Vous devez venir chercher la clé du terrain de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 au bureau municipal.

## Réservez votre terrain

Il est important de réserver votre terrain avant de vous présenter pour jouer.

Deux façons de faire :

1<sup>ère</sup> : Téléphonnez au 418-963-3035 pour réserver.

2<sup>e</sup> : Présentez-vous au terrain et inscrivez votre nom sur la feuille prévue à cet effet (épinglée sur le babillard à l'entrée).

Vous pourrez alors vous présenter sur le terrain à l'heure où vous avez réservé et vous serez certain d'avoir une place pour jouer.

Merci de votre collaboration!

# Soccer

**Si vos enfants ne sont pas encore inscrits au soccer, il est encore possible de le faire.**



**Veillez communiquer avec Mme Noémie Sauvageau au (418) 963-3035.**



## Inauguration des Jardins célestes

Depuis 2008, plusieurs personnes ont travaillé à aménager un jardin communautaire pour la population de Saint-Cyprien. Grâce à de généreux commanditaires, donateurs et à la suite de nombreux efforts collectifs, ce dernier est enfin terminé.

**Le dimanche 12 juin prochain, après la messe, vers 10h15, aura lieu l'inauguration officielle des jardins célestes**, situés dans la cour de la bibliothèque municipale Alphonse-Desjardins. Toute la population y est invitée et plus précisément, les organismes et particuliers ayant donné ainsi que les bénévoles ayant contribué à sa réalisation. Les membres de la Société de Développement Économique (SDE) de Saint-Cyprien sont également les bienvenus. Une visite des jardins sera effectuée en votre compagnie et un vin d'honneur sera servi pour l'occasion.



Vous êtes attendus en grand nombre.

**Sanny Beaulieu**

## Offres d'emplois Écosite de la tête du lac Témiscouata

Nous sommes présentement à la recherche de deux personnes pour combler les postes d'étudiants, pouvant répondre aux critères d'*Emploi été Canada*.

Les personnes devront être disponibles de la fin juin jusqu'au mois de septembre. Elles devront être aptes à se rendre sur le site par leur propre moyen. Les emplois sont sur un quart de jour avec heures flexibles. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Ève Desrochers, à la municipalité de Saint-Cyprien, au (418) 963-2730.

La direction de l'Écosite de la tête du lac Témiscouata vous remercie pour votre collaboration.

## La biblio vous informe...

**Pensée du mois :** « En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, de penser, d'être heureux et d'aimer. »

**Horaire de la biblio :** Mardi de 15h30 à 16h30  
Jeudi de 19h00 à 20h30

**Prendre note :** Pour la période estivale de juillet et août, la biblio ouvrira tous les jeudis de 19h00 à 20h30, excepté le jeudi 28 juillet, durant la semaine intensive des fêtes du 125<sup>e</sup>. Par contre, durant cette semaine, il y aura une journée porte ouverte le mercredi 27 juillet 2011. Bienvenue à tous!

Bonne saison estivale!

L'équipe de la biblio  
Par Noëlla D. Albert



## Lumières pour les fêtes du 125<sup>e</sup>

Pour le moment, la quincaillerie n'a plus de lumières pour le 125<sup>e</sup>. Veuillez me téléphoner au 418-963-2196 si vous désirez vous en procurer. Je noterai alors le nombre désiré, votre nom et numéro de téléphone. Vous pouvez également me laisser un message si je ne suis pas à la maison en me donnant les renseignements ci-dessus et je m'organiserai pour vous fournir vos lumières dans un bref délai. Merci de votre bonne compréhension! Plus rapidement nous connaissons le nombre requis, plus le délai sera court.... Tout ceux qui n'ont pas reçu leur lumière parce qu'ils étaient absents ou toute autre raison peuvent me téléphoner pour que je leur donne les deux ampoules gratuites...

Merci à toutes les personnes qui ont distribué les lumières dans le village et les rangs.

Merci à Madame Suzanne Bastille pour la confection des jolis drapeaux qui sont suspendus à nos poteaux électriques.

Merci aux personnes qui m'ont aidée à décorer la salle pour la pièce de théâtre.

Merci à notre couple hôte pour leur grande disponibilité, Anicet mon homme à tout faire, un gros, gros merci.

Josée Roy  
Responsable de la décoration 125<sup>e</sup>

## Un prix national de journalisme pour Marc Fraser

Pour une deuxième année consécutive, le journaliste de Saint-Cyprien, Marc Fraser, se voit attribuer un grand prix de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). Récipiendaire du premier prix dans la catégorie « Entrevue/portrait » l'an dernier, M. Fraser a reçu, cette année, le premier prix dans la catégorie « Opinion » pour un texte intitulé *L'arbre qui cache la forêt*, publié dans le journal L'Horizon de novembre 2010.

« Je suis particulièrement fier de recevoir le prix dans cette catégorie, puisque j'ai longtemps pratiqué ce genre dans le journal Le Mouton Noir, dont j'ai assumé la rédaction en chef en 2001. Je crois que le jury a reconnu que ma position s'appuyait sur un argumentaire serré et non sur un simple coup de gueule », a déclaré le journaliste.

Le texte primé présente une analyse des failles de notre mode de scrutin uninominal, à un tour, et les avantages liés à un mode de scrutin proportionnel. On peut le consulter sur le site Internet de L'Horizon, au [www.journallhorizon.com](http://www.journallhorizon.com).

Soulignons que le journaliste pigiste a également reçu le troisième prix dans la catégorie « Reportage/dossier » pour son article intitulé *Mobilisation pour l'avenir d'une classe*, également publié dans les pages de L'Horizon, en mai 2010.

Ces distinctions ont été remises le 30 avril dernier, dans le cadre du 30<sup>e</sup> congrès annuel de l'AMECQ qui regroupe 90 journaux communautaires, répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

## Journée des Arts Les amis de l'art cyprianais

Dans le cadre de la semaine intensive du 125<sup>e</sup>, nous invitons tous les peintres à notre journée des Arts le 27 juillet prochain. Une exposition sera présentée dans l'église et à l'extérieur si la température le permet.

De plus, vous, artisans, qui désirez faire connaître votre style, nous vous attendons à notre local du presbytère. Veuillez nous confirmer votre présence aux alentours du 1<sup>er</sup> juillet 2011 (prix par table : 30 \$).

Les amis de l'art cyprianais  
Monique Lagacé 418-963-1680  
Julien Caron 418-963-2969



*Paroisse de St-Cyprien  
Secteur des Belles-Vues*

*Mai 2011*

*Chers paroissiens et paroissiennes,*

*Voici le rapport financier comparatif pour la période de chauffage au bois : Début novembre 2009 à fin mars 2010 : 17 469.39 \$ pour le haut seulement.*

*Début novembre 2010 à fin mars 2011 6 322.88 \$ pour le haut et le sous-sol.*

*Nous avons chauffé le sous-sol afin d'accueillir avec plaisir la troupe de théâtre du 125<sup>e</sup> et son décor. Si nous avions eu à chauffer encore à l'huile, il est fort probable que nous n'aurions pu accommoder ces gens à cause du coût trop élevé du chauffage pour les deux étages : dans le sous-sol et dans l'église. Le confort du bâtiment en entier a aussi permis le bazar, des travaux de peinture qui a rafraîchi notre sous-sol, la conférence de presse du 125', etc. Toutes ces activités n'auraient pas été possibles à cause du trop haut taux d'humidité dans un sous-sol qui n'aurait pas été chauffé.*

*Il faut souligner tous ceux et celles qui se sont impliqués bénévolement pour entrer la fournaise, couper, corder le bois, les dons de bois et, bien sûr, tous ceux qui sont venus chauffer durant la période hivernale.*

*Le chauffage au bois pendant la période des 5 principaux mois de froid nous permet aussi de diminuer les coûts de base mensuels d'Hydro Québec de 370.43 \$ par mois. Le prix avec le chauffage au bois est passé à 39.46 \$ et ce, pour les 12 prochains mois!*

*L'effort collectif fourni durant cette première année nous a grandement aidé à atteindre notre objectif, celui de diminuer le plus possible les frais de chauffage de notre église. Nous désirons vous mentionner à vous tous un énorme MERCI. En grande partie grâce à votre implication, nous terminons la période froide en disant mission accomplie !!!*

*Le bilan de ce premier hiver nous donne donc raison d'avoir fait confiance aux gens de notre paroisse et des gens de tous âges, jeunes et moins jeunes. C'est grâce à cette grande solidarité que nous avons réussi cet exploit qui ne faisait pas l'unanimité au départ. Ce que nous retenons de cette décision est que la force et le courage des gens d'ici est inébranlable, ce que nous démontre les 125 ans de notre communauté cyprianaise!!!*

*Autant de mercis à vous tous que nos cœurs peuvent vous dire et redire...*

*Le conseil de Fabrique de St-Cyprien*



## *Au cœur de notre souvenance*



Relevé Numéro 17

Juin 2011

### VI—UN NOUVEAU DÉPART (1954-1970)

Cet incendie de l'église est venu changer brusquement et inopinément le cours de l'histoire cyprianaise et toute la vie paroissiale. De la fierté qu'avait fait naître le temple bellement parachévé, il ne restait que le souvenir de tant d'années généreusement vécues pour donner à Dieu une maison la plus digne possible. Au plan strictement historique, on peut dire que l'incendie du 24 janvier 1954 a fait disparaître non seulement l'église construite en 1908, au temps du curé Canuel, mais aussi la première église construite en 1898 sous l'instigation du curé Verreau et convertie en 1908 en sacristie de la nouvelle église.

Avec la perte de son église, une première question se pose en terme de défi : comment la communauté pourra-t-elle se relever? Comment la paroisse s'en sortira-t-elle dans sa vie pastorale, au plan religieux, au niveau économique, au simple plan social? Tout en abordant succinctement ces différents aspects, on peut tenter d'y répondre en prenant en considération les vecteurs suivants : la reconstruction d'une nouvelle église, le financement de la dette encourue, l'évolution pastorale et l'éclosion des vocations.

#### **A – Courage! Ensemble, on rebâtit**

En pleine froidure boréale, presque sibérienne, de ce funeste dimanche du 24 janvier 1954, c'est déjà l'heure où la brunante annonce l'avancée implacable de la nuit hivernale. L'immense brasier partiellement recouvert de la tôle noircie, dernier vestige du toit de l'édifice disparu, laisse toujours s'échapper, en volutes successives, ce qui reste des cendres encore fumantes. Les jours à venir réclament dès à présent moult interrogations : où auront lieu les offices du culte, par exemple, les messes dominicales et quotidiennes, les mariages, les funérailles? Où pourra-t-on administrer les sacrements du baptême, du pardon? Et les assemblées de la fabrique, les réunions des mouvements et des organismes religieux, où pourront-elles se tenir? Plusieurs se demandent combien de temps il faut pour construire ou encore, pourra-t-on s'entendre sur le choix d'un modèle, sur les coûts et les façons de les assumer sans mettre en danger la solidarité chèrement acquise depuis le temps où la paroisse, menacée de disparaître, réussit à réprimer le danger? Par contre, autant de gens, très éprouvés par la catastrophe et l'incertitude du moment, n'avaient jamais pensé que cela pouvait arriver. Très anxieux, ils attendaient le moment de connaître comment le curé et les marguilliers vivaient la situation et ce qu'ils décideraient pour la suite des jours, car cette nouvelle problématique changeait bien des projets. Quelques mois auparavant, peu après le parachèvement, le curé Desbiens avait suggéré aux marguilliers de majorer la prime d'assurance contre l'incendie, compte tenu que la finition intérieure du temple augmentait considérablement sa valeur. Cette suggestion ne fut pas retenue de peur de grever davantage le budget de la fabrique.

C'est à la Salle publique que le curé Thériault fit construire dans le contexte de la crise mondiale, durant l'hiver 1931-1932, qu'eut lieu, le dimanche suivant (le 31 janvier), le premier rassemblement lors de la messe dominicale. Le curé Desbiens invite les fidèles à adopter les attitudes suivantes : le courage, la résignation, la bonne volonté et l'union de tous. Il fit part aussi des aménagements nécessaires en l'occurrence :

- Les offices du culte auront lieu en cette salle publique pour le temps requis, sauf la célébration des baptêmes qui auront lieu au presbytère;

- Le dimanche, il y aura 2 messes, l'une à 8 heures pour les gens du village, l'autre à 10 heures pour les fidèles des rangs;
- Il sera possible de se confesser à 7h et entre les deux messes. Le samedi, à 14h30 et à 19h, il y aura confession à l'école (le couvent);
- De plus, les Vêpres ainsi que l'Heure d'adoration sont supprimées jusqu'à avis contraire.

En ces années où la pratique religieuse atteint son sommet, l'unanimité devient force de loi. Elle est impérative. Doit-on construire une autre église? Cette question ne se pose pas car l'église est considérée comme nécessaire dans le milieu. Il en sera peut-être autrement quand viendra le temps de définir toutes les coordonnées du projet de construire et d'en assumer les coûts.

### **La première grande corvée**

Au prône dominical du 14 février, le curé Léopold Desbiens annonce que des marguilliers et lui-même ont rencontré les dirigeants de la Compagnie Fraser en vue de faire une coupe de bois à l'intérieur de la Seigneurie, au profit de la paroisse éprouvée. (p. 316) Ceux-ci, laissant voir leur étonnement, une certaine réticence, arrivent à concéder une partie du territoire boisé du côté ouest de la Seigneurie, région des Sept-Lacs, aux conditions suivantes : le chantier devra se faire en trois semaines, dont deux pour la coupe et la troisième, pour sortir le bois coupé à l'extérieur de la Seigneurie et faire le nettoyage qui s'impose sur les lieux de la coupe. En fait, la compagnie autorise un bien petit chantier : coupez quelques arbres, puis évacuez les lieux en emportant le butin pas plus tard que le 7 mars. Sans perdre de temps, le curé et les marguilliers informent la population d'ici et la population des paroisses environnantes du projet qui doit débiter le lendemain, le 15 février. C'est tout un défi à relever. La réponse des gens s'est avérée extraordinaire, car, dès le lendemain de l'annonce du projet forestier, une centaine de travailleurs, des jeunes et des moins jeunes, différemment expérimentés, envahissent la salle publique pour recevoir, sous l'habile direction de Joseph Leblond et de son fils Roland, les directives et les coordonnées du projet. On regroupe tous ces bénévoles en petites équipes de travail tout en désignant leur zone précise de bûchage. Certains jours, le nombre de bûcherons oscille entre 150 et 200, une véritable armée de travailleurs qui vient d'ici, des paroisses voisines comme St-Clément, St-Hubert, St-Jean-de-Dieu, Ste-Rita, St-Pierre-de-Lamy. Haches, sciottes, scies mécaniques ou à tronçonner accompagnent les « turluteurs » et les conteurs d'histoires qui, sans répit et joyeusement, dépensent leur énergies pour la bonne cause. Dans un air de fête, la corvée est presque devenue une croisade, un devoir sacré, une mission de salut pour la paroisse. (pp.316-317)

Le curé Desbiens révèle son entière satisfaction quand, au prône du dimanche suivant, le 21 février, il félicite ses troupes qui, « en si peu de temps, ont déjà coupé 4,000 billots ». De leur côté, les dirigeants de la Cie Fraser ne jubilent pas. En constatant un tel abattage, ils veulent arrêter les travaux mais en vain car ils doivent respecter la parole donnée. Après deux semaines de coupe, le curé, encore dans son prône dominical, annonce qu'il faut maintenant aller chercher l'étonnante ressource : « bois de sciage à sortir ». La réponse est encore spectaculaire. La ferveur du début amène sur la place du chantier tous les moyens de transports disponibles : traîneaux, grosses mémoires, « bobsleighs » et même deux autoneiges, celle d'Alcide Ouellet et celle de Hervé Santerre qui peuvent tirer les traîneaux. Le soir venu, les cultivateurs de la Grande Ligne Sud et du début de la Seigneurie donnent l'hospitalité dans leur étable à plus de 50 chevaux qu'on attelle le matin pour charrier les billots au rang C, dans le voisinage des Sept-Lacs, c'est-à-dire en dehors de la réserve forestière de la Compagnie. En moins de 21 jours de corvée, on a retiré le maximum de bois, tout en respectant l'échéance fixée par les dirigeants de la Cie Fraser, vraiment étonnés.

Dès la semaine du 14 mars, on entreprend de transporter cette riche cargaison vers les 2 scieries les plus rapprochées du point d'impact, celle d'Élisée et Victor Landry sur la Route 293, plus précisément tout près de l'intersection de la route du Canton de Rapatriement et de la Grande Ligne Sud (Route 293) et la scierie de Cyprien Lebel, à l'extrémité de la rue Côté, au village. Durant le charriage, on doit se défier d'une crue

prématurée des eaux printanières qui rendent plus difficile le transport de lourdes charges de billots, tout en mettant en danger les conducteurs et leurs véhicules.

Le chantier vaut son pesant d'or. Il apporte le bois qu'on a besoin pour la construction car on retrouve des essences feuillues, des essences résineuses. On a du bois pour le coffrage des fondations ou autres structures de béton armé; on a du bois pour confectionner le mobilier, les bancs, etc. Par bonheur, on a récupéré une essence rare et recherchée, par conséquent dispendieuse, qu'on appelle « l'érable piqué », que l'on utilise en ébénisterie. Le curé en est ravi et la population prend conscience de la valeur inestimable de la corvée, fruit d'un bénévolat incomparable. Un premier grand pas vient d'être franchi et fait avancer un projet en sa genèse.

### Une nouvelle église : êtes-vous d'accord?

Dimanche, le 25 avril, le curé Desbiens informe l'assemblée qu'il y aura une rencontre fort importante pour tous les tenanciers, à l'issue de la messe de 10 heures. Le curé et les marguilliers ne peuvent éviter de poser la question radicale : voulez-vous une nouvelle église? C'est là une disposition du Droit Canonique qui exige qu'une requête, portant la signature de la plupart des francs-tenanciers d'une paroisse, soit envoyée à l'Ordinaire du lieu, c'est-à-dire l'évêque du diocèse, lui demandant l'autorisation de construire une église et dans ce cas-ci d'une nouvelle église pour remplacer celle qui a été détruite par l'incendie de janvier dernier. À l'assemblée, 72 francs-tenanciers présents ont signé la requête d'autorisation de construire une église « en matériaux partiellement incombustible et aux dimensions qu'ils désigneront ». Voici les prénoms et noms des sous-signés qui ont été dûment vérifiés par Honorius Dumont, par Gérard Denis et le président de l'assemblée, en l'occurrence le curé Desbiens. (p. 318)

St-Cyprien, le vingt-cinq avril mille neuf cent cinquante-quatre

François Paré	Thomas Caron	Pierre April	Elias Tremblay
Jules Laplante	Camille Dubé	Alexandre Blier	Lionel Rousseau
Arthur Dubé	Charles Labrie	Laurent Paré	Alfred Malenfant
Arthur April	Ovide Lagacé	Alphonse Dubé	Émilio April
Ovila Roy	Gérard Veilleux	Léon Lauzier	Alphonse Roy
Henri Dubé	Jean Dupuis	Joseph Denis	Eddy Ouellet
Léon Malenfant	Gérard Martin	Ls-Philippe Pelletier	Elie Tremblay
Charles Côté	Gérard Leblond	Isidore Albert	Isidore Dubé
Jean-Paul Leblond	Charles-Éd. Ouellet	Camille Rioux	Isidore Turcotte
Thomas Tremblay	Léo Gagnon	Marcel Roy	Charles-E. Santerre
François Tremblay	J-Alphonse Malenfant	Florian Gagnon	Georges-A. Leblond
Pierre H. Roussel	Richard Leblond	Hermel April	Arthur Leblond
Lucien Paré	Léopold Bélisle	Nolasque Dubé	Adrien Côté
Rosaire April	Arthur Denis	Maurice April	Germain Roy
Sylvio April	Alphonse Ouellet	Charles Landry	Alexis Gamache
Charles Gagné	Gérard Gagné	Isidore Gosselin	Zoël Santerre
Joseph Plourde	Eugène Boucher	Napoléon Dubé	Louis-Philippe Roy
Victor Cimon	Odilon Roy	Eudore Lévesque	Camilien Émond <sup>407</sup>

Seulement trois jours plus tard, Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, donne mandat à l'abbé Alexis April, curé de St-Jean-de-Dieu et vicaire forain, de « se transporter sur les lieux, après avis préalable, afin de vérifier les allégations de la dite requête ». (p. 319) Le vérificateur se rend sur les lieux, le 9 mai. À la liste des requérants envoyée à l'évêque, s'ajoutent les signatures de 22 autres francs-tenanciers sous la supervision de Gérard Denis et de François Tremblay.

Charles Rousseau	Victorien Landry	Alphonse Gamache
Émilien Rioux	Gervais Denis	Alphonse April
Joseph Rioux	Amédée Ouellet	Maurice Dubé
J.C. Lebel	Willie Malenfant	Delphis Lebel
Adrien Leblond	Roger Émond	Alfred Denis
Lévite April	Albert Denis	Albert Boucher
Robert Thibault	Victor Cimon	Adélar April
Joseph April		

Le certificat de conformité permet à Mgr Parent d'émettre le décret de la construction de la future église. (p.319)

- La dite église aura environ cent soixante pieds de longueur, soixante-deux pieds de largeur et trente-cinq pieds de hauteur au-dessus des lambourdes;
- Les dites dimensions seront prises de l'extérieur et à mesure anglaise;
- Il ne sera procédé à la construction de l'église qu'après qu'un plan d'icelle aura reçu notre approbation;
- Le site de cet édifice sera comme suit : sur l'emplacement de l'ancienne;
- Nous avons déjà approuvé les plans du soubassement. Celui-ci aura neuf pieds de hauteur sous les poutres. Cette nouvelle église sera construite de matériaux partiellement incombustibles; les murs seront en briques solides. Conformément à la requête du 26 avril dernier, nous autorisons les curés et marguilliers du banc de l'œuvre et la Fabrique de Saint-Cyprien à faire exécuter les travaux de la dite construction. Ces travaux devront se faire de telle sorte que la fabrique n'ait qu'une dette totale de soixante mille piastres (60 000 \$), la construction terminée. Nous souhaitons que la population continue de se montrer généreuse et nous bénissons tous les gestes charitables qu'elle posera pour assurer le succès de cette œuvre et préparer une digne demeure au Dieu Tout-Puissant<sup>410</sup>.

Ce décret épiscopal accorde aux marguilliers et au curé Desbiens le pouvoir d'enclencher la première phase du processus de construction, de choisir un architecte, de s'orienter vers un type ou modèle architectural par la visite des églises récemment construites au Québec. La région du Saguenay et celle du Lac-St-Jean, alors reconnues pour la beauté architecturale de leurs nouvelles églises, attirent l'attention du curé Desbiens. Une église en particulier, celle de Notre-Dame-de-la-Doré, sur la Route 167, de Roberval à Chibougamau, quelques kilomètres au nord de St-Félicien, répond au genre d'église que l'on recherche. De style contemporain, inspirée du plein cintre roman et de la ligne néo-gothique, cette église est une conception de l'architecte Sylvio Brassard de Québec. La maquette de ce temple permet de penser que ce style cadre magnifiquement dans l'environnement cyprianais. On réquisitionne alors les services de cet architecte qui accepte de préparer les plans de la future église en tenant compte d'éléments particuliers.

## **C'est le temps de bâtir**

Dès juin, le Conseil de la fabrique reçoit les plans du sous-sol de la future église. Préparés par l'architecte Sylvio Brassard et l'ingénieur-conseil Pierre Warren, ces plans révèlent déjà l'ampleur du projet avec un sous-sol de 162 pieds et demi de longueur sur 62 pieds et demi de largeur, plus une extension de 11 pieds sur 19 pieds à chaque transept, le tout en béton armé sur une excavation de 15 pieds et des points d'ancrage beaucoup plus profonds. La fabrique s'est déjà chargée, en mai, sous la direction d'Elias Tremblay, premier contremaître pour tout le projet, d'assurer les drainages indispensables afin de résoudre, une fois pour toutes, les problèmes d'infiltration des eaux souterraines qui ont menacé les fondations de l'église incendiée. On a dû creuser davantage pour éliminer les strates de tuf friable et faire reposer les fondations de la nouvelle église sur du roc solide.

Dans les scieries, on travaille sans relâche à débiter en madriers, en planches, en lattes et solives tous les bilots coupés sur le territoire de la Seigneurie en vue de leur assurer le meilleur assèchement possible avant de les utiliser, car les fondations, les 28 plates-formes de soutènement, les planchers du sous-sol et de l'église, etc., vont requérir une quantité considérable de planches, de madriers pour le coffrage lors de la coulée du béton. Cette coulée est prévue à la fin de l'été ou au tout début de l'automne. En effet, dès les premiers jours d'octobre, tout est prêt pour cette coulée qui doit et qui exigera au minimum 48 heures de travail sans arrêt. Au prône du 10 octobre, le curé Desbiens annonce qu'il compte sur une autre grande « corvée pour le coulage du ciment » (p. 321). En 1954, on ne peut utiliser, comme aujourd'hui, les grosses bétonnières, ni les techniques du béton précontraint. Pour le gros œuvre, il faut recourir à une armée de travailleurs équipés de petits mélangeurs ou bétonneuses, de pelles, de seaux et tous doivent être prêts à se relayer sur le vaste chantier jusqu'à la fin de la coulée. Comme prévu, l'opération dura un peu plus de 48 heures et engouffra plus de 3 000 sacs de 80 livres de ciment, presque la moitié du ciment pour tout l'édifice. Une fois de plus, la solidarité était au rendez-vous et permit de répondre à un besoin qui requérait une grande inventivité et une coordination impeccable des énergies et le bon vouloir d'une centaine de bénévoles.

Après 2 semaines de séchage à l'air libre, on procède au décoffrage, ce qui fait voir une immense boîte de béton armé, monobloc, peu artistique, mais d'aspect invincible. Pour en faire un sous-sol ou sous-bassement, il faut ajouter un toit à la boîte qui, éventuellement, sera le plancher de l'église. Une troisième corvée connaîtra le même succès en donnant ce toit qui repose sur les fondations et les 28 plates-formes de soutènement et les 4 escaliers qui permettent l'accès à l'intérieur du sous-bassement.

Le rêve du curé Desbiens, c'est de rendre le sous-sol prêt à accueillir les fidèles lors de la messe de Minuit à Noël. L'accent est ainsi mis sur son parachèvement intérieur : mise en place des fenêtres et des portes, installation du système de chauffage, de ventilation, aménagement temporaire de la scène en sanctuaire, finition du plancher et des escaliers en béton poli, installation d'un ancien confessionnal sauvé du feu, etc. Tout cela est réalisé à temps car, le 19 décembre, quatrième dimanche de l'Avent, la messe est célébrée pour la dernière fois dans la salle publique du curé Thériault, une salle qui a rendu un grand service à la communauté et qui est disparue du paysage dans les années quatre-vingt. Au prône de cette dernière célébration, le curé est heureux d'annoncer que « la messe de Minuit aura lieu dans le sous-bassement ». À peine 11 mois après l'incendie dévastateur du 24 janvier 1954, les fidèles ont un nouveau lieu de rassemblement relativement confortable et respectable, en attendant de monter, un jour, à l'étage supérieur, la Terre Promise.

## **Édifions le temple**

Au cours de l'hiver 1955, l'activité est importante à l'intérieur du sous-bassement, car l'on confectionne une partie du mobilier liturgique, les bancs de la nef en fonction de la future église et selon les plans de l'architecte. L'activité est grande aussi dans la boutique d'Elias Tremblay comme dans celles de Charles-Édouard Ouellet, de François Tremblay et de Roland Roy. Quand arrive le printemps, les grands travaux reprennent sur

l'immense plate-forme qui deviendra, éventuellement, le plancher de l'église. On a confectionné une « chèvre » qui, munie de roulettes, peut être déplacée et ainsi permettre de travailler dans les hauteurs de l'édifice. On utilisera aussi un tracteur et une grue sur cette esplanade pour transporter les matériaux très lourds et pour installer les imposantes arches ignifuges en laminé de pin blanc de l'Ouest, préparées en Colombie-Britannique. À la fin de juin, toutes les arches sont cramponnées à leur faitage, à 42 pieds au-dessus du plancher de la nef. Elles constituent la structure ou la charpente intérieure du futur vaisseau, tant celui de la nef que celui du sanctuaire, pour créer en chacun une voûte en forme d'arc qui évoque des mains jointes. Au terme de cette opération, on peut monter les murs de l'édifice avec la pose à plein mortier de deux rangées de blocs de ciment. Pour assurer leur parfaite étanchéité, on leur applique deux couches d'émulsion d'asphalte froid de type « Braco ». Le revêtement extérieur, séparé des blocs par une couche d'air isolante, est composé de briques américaines de marque Goshen. Quant aux murs du sanctuaire, on les a montés avec des blocs de ciment de marque « Isomix » de 12' X 8' X 16'. Au dessus de l'imposante structure de béton ou tour du clocher et son campanile, l'on cramponne la flèche octogonale du clocher, plutôt hardie avec ses 41 pieds 3 pouces qu'on a habillée de feuilles de cuivre comme le campanile, et c'est aussi de cuivre que l'on revêtira tous les rebords du toit de l'église. Au sommet de cette flèche, il a fallu l'audace de Louis-Philippe Pelletier qui, combattant bien le vertige, fixe hardiment l'antique croix de fer, surmontée de son coq gaulois, tous deux rescapés de l'incendie. Nettoyés à fond et finement rajeunis, la croix et son coq dominant les magnifiques versants des rivières Toupiké et Trois-Pistoles tout en veillant gentiment en sentinelle sur le faubourg qui s'étale de plus en plus en envahissant la verte campagne.

Avant la fin de l'été, on profite des beaux jours pour donner à l'édifice le toit qui lui est dû car, jusque là, on travaillait à ciel ouvert. Il faut aussi poser les portes avant qu'arrive l'automne avec ses gelées et ses jours brumeux trop souvent maussades. Cela permet de commencer tous les travaux de finition intérieure, quitte à terminer au prochain printemps ce qui reste à faire à l'extérieur de l'édifice : marquises, rampes en fer ornemental pour le campanile, le perron principal, le terrassement.

Pendant huit mois, l'intérieur du temple reçoit quotidiennement les différentes équipes de travail : menuisiers, ébénistes, plombiers, électriciens, peintres et vernisseurs, etc. On parachève la voûte, les murs avec des tuiles ignifuges « Colorflex » en deux couleurs (vert et ambre jaune) et les bas-murs en contreplaqué de merisier, sauf au sanctuaire où ils sont recouverts « d'érable piqué », essence de haute gamme qui vient de la Grande Corvée dans la Seigneurie en février-mars 1954. D'ailleurs, on retrouve ce même érable rare dans la confection de l'autel majeur et de son retable, des autels latéraux, de la chaire, de la banquette, de la balustrade, des confessionnaux, des fonts baptismaux, le montant des bancs, les encadrements, et même à l'intérieur de la sacristie. Cet « érable piqué », bois très dur à travailler, prend, une fois finement poli et verni, l'aspect du marbre. Le vitrage des fenêtres intérieures est fait de verre « Cathédrale » (bleu-blanc-jaune et rose saumon) et permet au soleil de se diffuser en rayons lumineux bellement colorés, ce qui crée une ambiance passablement invitante et chaleureuse. Et le soir, quand tout l'intérieur de l'église est illuminé de l'extérieur, tout devient féérique.

En août 1956, la nouvelle église devient la troisième maison de Dieu de la communauté cyprianaise. En la construisant, on a voulu qu'elle soit le reflet de son peuple. On a utilisé le plus possible la main d'œuvre d'ici, les ressources du milieu tant humaines que matérielles. On a élevé cette église avec fierté mais sans prétention, sans visée de concurrence, dans un esprit de sobriété. Ce temple invite à la prière car il attire d'abord le regard vers le sanctuaire et son tabernacle. Il est le lieu sacré, privilégié d'un Dieu, qui, par son Fils protège la communauté qui, en Lui, renouvelle son espérance.

Un beau samedi ensoleillé, le 25 août 1956, s'inscrit désormais dans les annales cyprianaises comme un jour de renaissance, réparant les deuils, guérissant les plaies que le feu du 24 janvier 1954 avait causées. Les portes du temple s'ouvrent, pleine grandeur, pour accueillir dans la joie et la confiance en l'avenir, 119 garçons et 107 filles de la paroisse que l'archevêque, Mgr Charles-Eugène Parent, va confirmer en les investissant de

l'Esprit-Saint. C'est une belle fête d'inauguration qui prendra encore tout son sens avec la bénédiction de l'église lors de la messe pontificale et lors de la bénédiction des cloches, le lendemain. Un nouveau carillon Paccard de trois cloches accordées (sol, si bémol et do), fabriqué à Annecy-le-Vieux, en Haute-Savoie (France), remplace en fait le fameux carillon Haward qui termina son destin dans l'incendie de l'église. À la fin de cette cérémonie particulière qu'on appelle le baptême des cloches, Mgr Parent a encore profité de l'occasion pour exprimer sa haute satisfaction : (p, 327) :

*Nous félicitons chaleureusement Monsieur le curé et tous les paroissiens d'avoir mené à bonne fin, dans l'entente et la paix, l'œuvre de la reconstruction de l'église paroissiale. C'est un temple de très belle apparence construit de matériaux incombustibles. La population a bien raison d'être fière. Qu'elle soit récompensée de sa générosité, qui se continuera encore par l'abondance des bénédictions.*

Ces mots de Mgr l'archevêque sont venus couronner deux années extraordinaires où la communauté s'est relevée avec un courage capable de répondre à tous les défis, où la solidarité a continuellement inspiré l'avancement du projet et sa réalisation. Les années qui suivront vont encore faire appel à sa générosité afin d'effacer les coûts de la construction le plus tôt possible

Aubert April, ptre

### INVITATION AUX LEBLOND

Les 17 et le 18 septembre 2011, Saint-Cyprien sera l'hôte du grand rassemblement de l'association des familles **LEBLOND** (familles de souche québécoise). Cette rencontre s'insère bien dans le cadre des fêtes du 125<sup>e</sup> de la paroisse.

Un comité a été formé l'automne dernier afin de préparer cette activité :

Fabienne Leblond (secrétaire), Colombe Leblond, Marcel Leblond, Pauline Leblond, Jean-Yves Dubé, Pierrette Leblond (trésorière), Jacinthe Leblond, vice-présidente, Claudette Leblond (présidente). Francis Leblond et Monique Collin, membres du C.A. de l'Association des Familles Leblond Inc., nous supportent et assurent le lien entre notre comité et l'Association des Familles Leblond du Québec.

Je me fais la porte-parole de ce comité pour demander à chacun d'entre vous de lancer l'invitation à tous les **LEBLOND** que vous connaissez. Votre collaboration est précieuse pour nous. Nous voulons rassembler un grand nombre de **LEBLOND** et vous comprendrez qu'il ne nous est pas possible d'envoyer une invitation personnelle à chacun. Vous êtes un **LEBLOND**, un conjoint, un descendant, vous faites donc partie de la généalogie de cette famille et vous avez rendez-vous à Saint-Cyprien les 17 et 18 septembre prochain.

D'autres informations vous parviendront ultérieurement. D'ici là, réservez votre fin de semaine.

Claudette Leblond, prés.



## Fête nationale 24 juin 2011



10:00 Messe de la Saint-Jean-Baptiste à la salle le Toupikois  
Levée du drapeau  
11:30 Brunch patriotique

Une invitation spéciale à toute la population afin de célébrer notre fête nationale et de souligner le 125<sup>e</sup> de notre municipalité, en collaboration avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Cyprien.

Soyons des participants à la fête!  
Fiers d'être québécois!

Pour réservation : 418-963-1433  
Billets à l'entrée

1961-2011  
La SSJB commémore cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation

### Société Saint-Jean Baptiste de Saint-Cyprien



#### Qui sont les patriotes?

Dès 1791, l'Acte constitutionnel accorde au Bas-Canada une assemblée élue. Cette démocratie est cependant imparfaite puisque les députés ne disposent pas des leviers permettant d'appliquer les lois souhaitées par la population. L'essentiel du pouvoir demeure aux mains d'un gouverneur et de conseils nommés par la Grande-Bretagne. Les députés prennent donc progressivement conscience que le véritable pouvoir leur échappe, en particulier quand la liberté de presse leur est retirée, et que sont bafoués les droits du parlement élu.

Les patriotes sont donc d'abord les adhérents à un parti politique, le premier qu'ait connu le Québec, puis, par extension, ceux qui appuient leurs idées au Bas-Canada et, enfin, ceux qui se porteront à la défense de la liberté et de la patrie lors de rébellions de 1837 et 1838.

#### Que voulaient les Patriotes?

En janvier 1834, les députés patriotes adoptent les fameuses 92 Résolutions où se retrouvent, entre autres, trois grandes revendications. La première est que la population puisse élire tous les membres du parlement, en particulier ceux de ce Conseil législatif où le gouverneur nomme alors ses favoris. Les Patriotes réclament ensuite que l'assemblée élue ait davantage de pouvoirs et puisse adopter des lois conformes aux souhaits de la population. La responsabilité ministérielle consiste pour eux à ce que les dirigeants soient à l'écoute de la population et non pas seulement au service des puissants intérêts qui dominent l'économie et la finance. Ils exigent enfin qu'on mette un terme à la corruption qui sévit au sein du gouvernement, que les revenus des taxes ne servent plus à enrichir les amis du régime et qu'il n'y ait pas d'ingérence du politique dans l'attribution des emplois et des subsides. On critique par exemple le fait qu'un juge en chef, Jonathan Sewell, soit simultanément payé pour sept emplois!

# Conception d'un "Jardin forestier comestible" et d'une pépinière à St-Cyprien, du 23 au 27 juin 2011

---



De nouveau, une équipe de permacutrices et permaculteurs ainsi que des élèves dynamiques, auront le plaisir de se retrouver dans la magnifique région du Bas-St-Laurent. Du 23 au 27 juin prochain, une formation sera donnée pour apprendre l'art de copier la forêt en l'imitant pour créer un "Jardin Forestier Comestible" ... et bien sûr l'endroit idéal est dans cette belle région autour du lac Témiscouata, où demeure encore des forêts intouchées; ce qui devient rare sur notre planète!

**Mais qu'est ce qu'un jardin forestier comestible?** C'est tout simplement la copie d'une forêt dans sa mécanique de fonctionnement. La forêt est un écosystème durable. Si celle-ci n'est pas

perturbée, elle s'autogère, produit et meurt (sur des centaines d'années et plus).

Il y a 7 niveaux de familles et espèces végétales différentes que l'on peut reconnaître dans toutes les forêts matures de la planète. Les plantes, les arbres, les arbustes, les buissons, les herbacés, les racines, les rhizomes, etc. sont des espèces différentes suivant le lieu de la forêt (laurentienne, continentale, tropicale etc.) mais elles ont toutes des fonctions similaires.

**Planter un "jardin forestier",** c'est simplement recopier cette vie naturelle en permettant son fonctionnement, en recréant des liens et en y installant des espèces végétales choisies, qui nous nourriront tout au long de l'année et sans avoir à replanter et à semer. Il nous suffira simplement de choisir les fruitiers et les productions souhaitées et de les implanter. Penser un instant à l'énergie qu'il nous faut déployer pour jardiner dans notre potager! Entre le désherbage, le travail du sol, les plantations annuelles et surtout la bataille pour éviter que notre jardin ne grandisse en forêt, la nature veut faire d'un terrain vide une forêt sur plusieurs centaines d'année et nous l'en empêchons en jardinant comme nous le faisons...

En recréant un système forestier avec des espèces comestibles, il viendra un temps où le travail ne sera plus nécessaire puisque naturellement, l'écosystème naturel de la forêt s'installe et produit en abondance.

**Comment cette idée a-t-elle jailli ?**

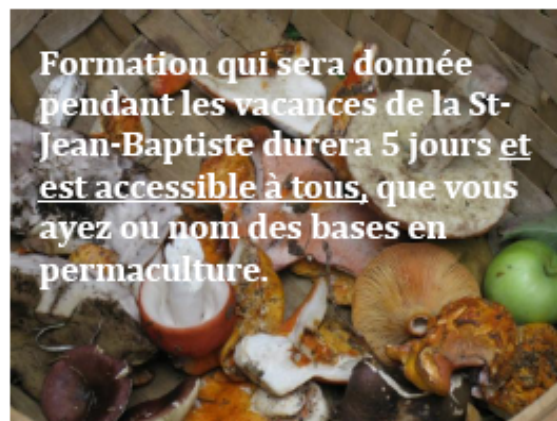


Pendant la formation du cours de permaculture qui a eu lieu en 2010 à Saint-Cyprien, nous nous sommes arrêtés à observer des rosiers sur le bord de la maison de M. Christian Gagnon (le frère de Sylvie Gagnon, famille bien connue, originaire de St Cyprien). Nous avons été surpris de l'adaptation des plants au climat froid. Le rosier étant de nature fragile au gel, celui-ci montrait une robustesse particulière. Tout à coup, au fil de nos visites, plusieurs espèces devenaient visibles à nos yeux, dont des arbres fruitiers que nous pouvions voir ici et là, jaillir de nulle part. Fort évidemment, ces arbres avaient développé une robustesse et une vigueur qui leur a permis de traverser les hivers plutôt durs de la région. Un groupe d'élève s'est emparé de l'idée et l'a présenté comme un projet de Design (but fondamental de leur formation PDC).

## Voici la description du projet original :

### *Entretenir la diversité biologique ancestrale.*

- Récolter tous les arbres fruitiers (et autres plantes même décoratives qui se sont adaptées) de la région.
- Les grouper et les multiplier dans une pépinière à développer sur l'ancienne terre d'Émilio. (D'où le nom du projet).
- Nommer les plants avec le nom des familles de St Cyprien participantes, dans le but de les reconnaître et de les insérer dans l'histoire.
- Un logo "ST-CYPRIEN" sera aussi à créer pour nommer ces espèces.
- Redistribuer gratuitement les plans à toutes les "familles d'accueil" de St Cyprien qui voudront entretenir la génétique et la biodiversité sur leur terrain.
- Vendre et faire connaître les plants dans les régions froides avoisinantes, par une fête annuelle qui sera un événement anniversaire de St-Cyprien.
- Embellir le village dans les lieux publics des espèces, dont les fruits et la beauté seront accessibles à tous, tant les villageois que les touristes passants. Tous pourront cueillir des fruits, gracieusement offerts par tous les arbres de St Cyprien, généreusement plantés ici et là.



**Formation qui sera donnée pendant les vacances de la St-Jean-Baptiste durera 5 jours et est accessible à tous, que vous ayez ou non des bases en permaculture.**

## ***Patrimoine Génétique :***

Nous ferons un plan d'aménagement de la pépinière et du jardin forestier par équipe de travail et nous réunirons nos efforts dans un design final que nous appliquerons sur le terrain.

Il y aura des temps théoriques mais surtout des travaux pratiques.

- Ensemble, nous apprendrons à greffer, bouturer, multiplier, marcotter etc. ... et nous pratiquerons sous supervision pour acquérir de la dextérité.
- Nous apprendrons les étapes de l'implantation et l'application du design.
- Nous visiterons et comprendrons par l'observation le fonctionnement de la forêt en tant qu'écosystème.
- Nous apprendrons et nous pratiquerons des modes différents de plantation.
- Nous étudierons les brise-vents, l'eau, la rétention des eaux par l'installation de diguettes, les courbes de niveaux, etc.
- Nous envisagerons la viabilité du projet tant au niveau écologique que financier.
  
- Et beaucoup plus ...

**Enfin, nous avons aussi l'intention de participer à la Fête de la St-Jean-Baptiste de Saint-Cyprien et nous aurons autour de cette pratique beaucoup de plaisir et un apprentissage sérieux.**

La formation est organisée par la **RHA** (**R**econstruction **H**armonieuse de l'**A**griculture), voir le site :

[www.rha-quebec.org](http://www.rha-quebec.org).

Toutes les personnes désireuses de participer à cette formation devront contacter la RHA aux coordonnées mentionnées à la fin du texte.

Sous le cadre du "125<sup>e</sup> anniversaire", nous nous réunirons sous le plus vieux pommier du village qui devrait avoir 125 ans ou pas loin, et le projet sera rendu disponible à tous les citoyens et visiteurs présents.



L'équipe organisationnelle, conjointement avec Madame Monique Malenfant, espère une grande participation des familles qui, nous le souhaitons, spontanément, devraient venir partager les variétés robustes qui sont encore productives sur

leurs terrains. Ce sera l'occasion de faire connaître ce magnifique projet à tous. Il est magnifique car il assure la "future génétique" pour les générations qui nous suivent, qui s'en souviendront et pourront en profiter. Il y aura de plus, dans la programmation, une introduction à la permaculture pour tous. Cette action est un exemple permaculturel. Nous avons aussi l'espoir d'avoir des citoyens de Saint-Cyprien comme élève pour ces 5 jours.



Si vous désirez des informations supplémentaires sur le projet, Madame Sylvie Gagnon, permacultrice et fille d'Émilio Gagnon, pourra vous en parler sur place. Vous pouvez aussi la rejoindre en téléphonant au (418) 844-3995 ou contacter le formateur, Bernard Alonso, via le site [www.permacultureinternationale.com](http://www.permacultureinternationale.com)

Et bien sûr, La **RHA** pour la **R**estruction **H**armonieuse de l'**A**griculture

120, rue Ledoux

Beloeil, QC J3G 0A4

Tél. : 450 446-4441, poste 307

Télec. : 450 446-4466

**Courriel** : [info@rha-quebec.org](mailto:info@rha-quebec.org)

**Site** : [www.rha-quebec.org](http://www.rha-quebec.org) ou [www.permacultureinternationale.com](http://www.permacultureinternationale.com)

## Le Club Richelieu s'implique dans sa communauté !



D'abord, je veux sincèrement remercier toutes celles et ceux qui ont participé au traditionnel souper aux homards qui se tenait le 14 mai dernier. Nous avons des gens d'un peu partout dans la région, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, St-Jean-de-Dieu, St-Hubert, St-François-Xavier-de-Viger, Témiscouata-sur-le-Lac, une délégation de Ste-Tite et bien sûr, gens de Saint-Cyprien, vous étiez au rendez-vous. (Près de 130 personnes, Bravo!)

Je veux remercier aussi nos commanditaires, sans qui nous ne pourrions œuvrer à l'intérieur de notre mouvement. Merci entre autres à la *Municipalité* de Saint-Cyprien et à la *Caisse Populaire de Saint-Cyprien* pour leur grande générosité. Merci également au club de l'Âge d'or pour le prêt des cabarets.

Merci à la *Maison des Jeunes* qui nous a aidés tout au long de cette activité. Merci à tous les membres du Club qui se sont impliqués à la décoration, à la vente des cartes, à la vente des tabliers, à l'aide apportée pour la vente à l'encan, à la vente pour le tirage du moitié-moitié, à la vente du vin, à la coupe des homards, au service de la bouffe, au service du bar (Merci aux bénévoles du comité de parents des jeunes de l'école élémentaire de Saint-Cyprien pour avoir assuré le service au bar. La moitié des pourboires étaient versés pour les activités à l'école). Encore une fois, vous avez prouvé que vous saviez bien faire les choses.

Je veux aussi remercier publiquement mes prédécesseurs, les *Gaétan Émond*, *Martin Mailloux*, *France Thériault* et *Claudette Leblond*, qui, depuis quelques années, ne cessent de croire au mouvement Richelieu et nous incitent à participer aux différentes activités qui sont organisées dans l'année et qui nous permettent de **DONNER AU SUIVANT**. Oui, puisqu'en plus d'aider la Maison des Jeunes, le Club Richelieu s'implique dans sa communauté.



Je veux féliciter les gagnants des différents prix. Le homard de plus de 4 livres a été remporté par M. Ghislain Rousseau, le gazebo par M. Luc Girard, l'ensemble à homards par M. Jean-Pierre Rousseau de St-Jean-de-Dieu et le moitié-moitié par M. Jean-Noël Marquis de Rivière-du-Loup.

Gros merci à M. Rino Bossé pour son animation et pour l'ambiance qu'il a su créer pendant le souper, merci à mon animatrice préférée, Mme Véronique Tremblay qui, encore une fois, a mené cette activité de main de maître, merci à M. Pierre Bélanger pour son dynamisme et son engouement à la vente à l'encan.

J'aimerais remercier, au nom des membres du Club, le président de la Fabrique, M. Jean-Yves Richard, Monsieur le curé Hermel Lahey, l'abbé Aubert April et notre couple hôte du 125<sup>e</sup>, Rosella & Anicet pour leur présence. Vous êtes nos ambassadeurs et vous représentez bien notre communauté.



Mes félicitations sincères à M. **Bryan Denis**, récipiendaire de la Médaille Richelieu 2011, qui s'est impliqué et s'implique encore dans le milieu (Entraîneur au hockey, arbitre, marqueur, etc...) À toi qui prend la RELÈVE de la ferme Denis (5<sup>e</sup> génération), Bravo ! Merci aussi à ses parents Geneviève & Régis pour les valeurs qu'ils ont transmises à leur fils et qui étaient présents tous les deux à ce souper. À ceux et

celles qui ne pouvaient être présents, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain. Réservez cette activité à votre agenda, vous verrez, on aura du plaisir.



### *Don à la Maison des Jeunes Là-Ma-Zone*

Encore cette année, le Club Richelieu a remis un chèque de 1 000 \$ à la Maison des Jeunes, afin de lui permettre de poursuivre ses activités et ce, grâce à vous qui nous appuyez et qui nous encouragez à continuer.

### *Au coin de l'Oiselière*

Eh oui, le Club Richelieu, dans les prochaines semaines, réalisera un aménagement permanent pour le 125<sup>e</sup> et celui-ci sera situé à l'avant de l'Auberge La Clé des Champs. Différents partenaires sont impliqués dans ce projet et nous les remercions pour leur grande générosité. Des arbres et des cabanes d'oiseaux représentant différents bâtiments ancestraux seront installés dans cet aménagement, au plaisir de nos visiteurs qui pourront admirer le tout lors de notre grande fête de cet été. Merci à l'avance à toutes celles et ceux qui nous permettront de réaliser ce projet.

### *Le tournoi de golf*

Une autre activité de financement pour notre organisme, le tournoi de golf. Cette année, il aura lieu au Club de golf de la Vallée du Témiscouata, le **samedi 13 août 2011**. Aux adeptes de golf, à leurs conjointes et conjoints, à celles et ceux qui veulent profiter d'une journée en plein air ou qui veulent tout simplement accompagner les golfeurs dans leur sport, à celles et ceux qui veulent nous rejoindre pour le souper, vous êtes les bienvenus. Plus de détails vous seront transmis dans les prochaines semaines. Surveillez la publicité en ce sens.

### *Participation au Congrès International*

J'ai participé au Congrès International du Club Richelieu, la fin de semaine du 20, 21, 22 mai dernier à Montréal. Cette activité nous permet d'échanger et de se ressourcer au niveau du mouvement Richelieu qui, encore une fois, en est un d'aide à la jeunesse. Je souhaite sincèrement que, comme moi, les membres de notre club soient imprégnés de ce mouvement qui nous permet de **DONNER AU SUIVANT**. Celles et ceux qui aimeraient se joindre à nous et qui avez **un peu de temps à consacrer aux autres**, vous êtes les bienvenus. N'hésitez-pas à me le faire savoir.

En terminant, un bel été à chacun, un beau 125<sup>e</sup> rempli de bons moments en famille et entre amis. Amusez-vous bien et au plaisir!

*Andrée Roy, présidente*

## RUBRIQUES

### Logements à louer

4 ½ libre mi-juin et 1<sup>er</sup> juillet situé au centre du village. Non éclairé, non chauffé.

862-3259 ou 963-3535

### Terrains à vendre : Développement « Le boisé à L'abri »

Grands terrains dans un secteur boisé situés sur la rue Mgr Verreau à Saint-Cyprien, avec services d'aqueduc et d'égouts.

À proximité des services.

Pour information contacter Michel ou France au 418-963-2766

### À louer

Grand 4 ½ sur deux étages dans une maison privée. 375 \$ chauffé.

(418) 963-5907 ou (418) 521-6687

### À louer

Grands logements 3 ½ - 4 ½ avec remise, au 114, rue de l'église à Saint-Cyprien.

Pour informations : Josée 418-963-2196

### À vendre

Ensemble de cuisine comprenant 1 table + 6 chaises (dont une avec bras) + un buffet + une encoignure, le tout en bois massif (frêne de couleur naturel). Également, une causeuse en cuir véritable (couleur aubergine).

Claudette Leblond (418) 963-3425

### À vendre

Tracteur de marque Massey Ferguson 135, au gaz, 1965 (ancienne surfaceuse de l'aréna). Le tracteur n'a pas de PDF continu. Vendu avec un moulin à faucher Massey Ferguson à courroie. Veuillez communiquer avec Sanny Beaulieu, à la municipalité, au (418) 963-2730.

Les personnes intéressées à faire paraître un article dans le prochain Informo doivent nous transmettre leur communiqué avant **le 20 juillet 2011**. Pour procéder, vous devez faire parvenir votre texte par télécopieur au 418-963-3490, par écrit au bureau municipal ou encore par courriel à l'adresse suivante :

[reception@saintcyprien.ca](mailto:reception@saintcyprien.ca)

# À Saint-Cyprien, ce mois-ci ...

## Juin 2011

Dim	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 Rencontre du conseil municipal 19h30	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19 Fête des pères	20	21	22	23 Spectacle David Jalbert 21h	24 St-Jean-Baptiste Messe + Brunch patriotique Feux d'artifice	25 Pièce de théâtre «Complètement con» Sous-sol église 20h
26 Pièce de théâtre «Complètement con» Sous-sol église 14h	27	28	29	30		

# côté ouellet thivierge inc.

NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

Rivière-du-Loup 418 863-5050  
Pohénégamook 418 893-2191  
Cabano 418 854-6145  
Saint-Cyprien 418 963-1287  
Trois-Pistoles 418 851-3042



160, Principale  
Saint-Cyprien, QC  
GOL 2P0

Tél. : 418 963-2647  
1 800 463-4449

Teléc. : 418 963-3822  
www.alcideouellet.com

# MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Saint-Cyprien



## Le Centre d'apprentissage Clé inc. de Saint-Cyprien

Formations :  
Français, mathématiques, informatique  
et fonctionnel

5 paroisses : Saint-Cyprien, Sainte-Rita, Saint-Pierre-de-Lamy  
Saint-Clément, Saint-Hubert

189, rue Principale C.P. 409  
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2P0  
Tél:(418) 963-1603 Télécopieur : (418) 963-1604  
Site web : www.alphaclé.com  
Courriel : formation@alphaclé.com



106, rue Côté  
Saint-Cyprien (Québec)  
GOL 2P0

Téléphone : 418 963-3227  
Télécopieur : 418 963-2494  
Courriel : amt@amtinc.info

Moulage et usinage de pièces en aluminium



ÉLECTRONIQUE  
**MERCIER**  
télécommunications sans fil

418 862 7269

418 862 4155

elecmercier@qc.aira.com

NOTRE RENOMMÉE, NOTRE EFFICACITÉ



## Pharmacie Lépicier, Miousse et associés

AFFILIÉE À :



Heures d'ouverture  
Lundi-mercredi-jeudi-Vendredi  
9h00 à 12h et 13h à 17h30  
Mardi 9h00 à 12h  
9h00 à 12h, 13h à 17h30, 18h à 21h  
Samedi, 9h à 12h - dimanche fermé

Bas St-Laurent Pharma  
137, rue Principale  
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2P0  
Téléphone : (418) 963-3306  
Télécopieur : (418) 963-3473

Marie-Hélène Miousse, B.Pharm.  
pharmacienne propriétaire

Saint-Cyprien



## Le Centre d'apprentissage Clé inc. de Saint-Cyprien

Formations :  
Français, mathématiques, informatique  
et fonctionnel

5 paroisses : Saint-Cyprien, Sainte-Rita, Saint-Pierre-de-Lamy  
Saint-Clément, Saint-Hubert

189, rue Principale C.P. 409  
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2P0  
Tél:(418) 963-1603 Télécopieur : (418) 963-1604  
Site web : www.alphaclé.com  
Courriel : formation@alphaclé.com



Conjuguer avoirs et être

126, rue Principale, C.P. 117  
Saint-Cyprien (Québec)  
GOL2P0

Téléphone : 418 963-3223  
Sans Frais : 1-866-963-3223  
Télécopieur : 418 963-6340

Caisse.t60054/81560054@fcpdbsl.desjardins.com



862-9520

Centre de congrès Rivière-du-Loup

Les plus belles salles pour:

Vos mariages  
Réunions de famille  
Réunions d'affaires

L'hôtel 4 étoiles  
à Rivière-du-Loup



## MALLETTE

Mallette SENCRL  
Marie-Josée Santerre, CA Comptables agréés

Téléphone : 418 862-0495  
Télécopie : (418) 862-0768  
107, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4P9



## GAZ BAR ST-CYPRIN

VÊTEMENTS & ACCESSOIRES  
DIÉSEL & PROPANE

Guylaine Caron, France Dubé, propriétaires  
124, Grande-Ligne Nord  
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2P0  
Tél : 418 963-3253



634, rue Richard Téléphone : 418 851-337  
Trois-Pistoles (Qc) Sans frais : 1 800 363-3370  
GOL 4K0 Télécopieur : 418 851-2940  
www.pmtroy.com



## POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE PROJET OU DE VOTRE ENTREPRISE

646, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8  
Téléphone : (418) 862-1823 Télécopieur : (418) 862-3726  
Courriel : infos@cldrdl.com

## ALIMENTATION D.G.C. CAILLOUETTE 96 inc.



SEARS



Épicerie • Boucherie  
Bière et spiritueux  
Produits maison, etc.

147, rue Principale  
Saint-Cyprien, QC GOL 2P0  
Tél. : 418-963-2255  
Fax : 418-963-1697



Siège social

30, rue Notre-Dame Ouest  
Trois-Pistoles (Québec) GOL 4K0  
Tél. : 418 851-1962 - Téléc. : 418 851-4796  
Sans frais : 1 888 851-1962  
Courriel : funeriou@globetrotter.net

CENTRE FUNÉRAIRE  
**Jean-Guy Rioux**

## GERVAIS ROULEAU INC.

Location d'autocar long courrier  
minibus et autobus scolaires

47, Principale  
Saint-Jean-de-Dieu (Québec) GOL 3M0

Tél : (418) 963-2917 (418) 963-2101



Comptables agréés

Dave Malenfant, CA, MBA

Rivière-du-Loup  
300, boul. de l'Hôtel-de-Ville  
Rivière-du-Loup (Qc) G5R 5C6  
Tél : (418) 862-6396  
Téléc : (418) 862-3570

Saint-Cyprien  
102-2, rue Principale  
Saint-Cyprien (Qc) GOL 2P0  
Tél : (418) 963-3137

e-mail : malenfant.dave@rcgt.com



98, Route 132 Ouest 35-B, rue Saint-Louis  
Trois-Pistoles GOL 4K0 Rivière-du-Loup G5R 2V3  
Tél : (418) 851-1441 Tél : (418) 867-3598  
Téléc : (418) 851-4861 Téléc : (418) 867-4550  
Sans frais : 1 800 463-1369 / saucier@tapissaucier.com



Partenaire  
de vos projets!

Bernard Généreux  
Député de Montmagny - L'Islet  
Kamouraska - Rivière-du-Loup

www.bernardgenereux.com



QUINCAILLERIE

ROUSSEAU & ROUSSEAU INC.

179, rue Principale, C.P. 160  
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2P0  
Tél : 418 963-2023 et 963-3639  
Téléc : 418 963-3518